

stadâra ka hayâtihi yawma khalaqa llâhu s-samawâti wa l-arda (« Le temps a terminé son cycle et est comme le jour où Dieu a créé les cieux et la terre ») ?²⁸

Le Prophète fixe le modèle *archétypal* des activités fondamentales de la vie, comme le héros civilisateur des religions archaïques. Il s'agit ainsi de rendre le lecteur et l'auditeur contemporains des temps inauguraux. En histoire des religions, le héros civilisateur se meut dans un espace primordial, mythique. C'est ce qui se passe dans la tradition islamique, *mutatis mutandis*. La vie du Prophète y est sacralisée et mythologisée. Elle se meut dans un espace-temps flottant non localisé, très vague. Très peu de hadiths fournissent des indications historiques ou géographiques précises sur le déroulement de l'action prophétique. Ainsi le chapitre 4 de Bukhârî comporte-t-il 111 hadiths : seuls 14 font allusion à une localisation historique ou géographique, et encore est-ce de manière très vague.

4. La finalité de la *Sunna*

Si on saisit la dimension archétypale et sacrale de la *Sunna*, on sera aussi à même de lui faire justice de l'accusation de légalisme qu'on a souvent porté à son encontre. La *Sunna* est à la fois plus et autre chose qu'un catalogue de règles de comportement. Elle est le témoignage de ce que l'islam, comme toutes les religions, prend au sérieux l'incarnation de l'homme. Chaque religion le fait à sa manière.

Pour l'islam, la foi s'inscrit dans l'homme tout entier, dans son âme certes, mais pas uniquement. Précisément parce que l'homme est un être incarné, elle s'inscrit également dans le support, l'enveloppe de cette âme : le corps, et dans ce dans quoi il s'exprime : la vie. Ce qui est en cause dans la *Sunna*, c'est en effet la relation de l'homme à Dieu : il n'y a pas de relation à Dieu sans que celle-ci n'en laisse des traces visibles dans la vie du corps individuel, dans la vie du corps social, de la société et de la cité.

On s'est souvent aussi mépris sur le sens de la méticulosité avec laquelle le Prophète, tel que nous le présente la *Sunna*, a réglementé les expressions de la foi. Or, il ne s'agissait pas, tout au moins au début, de « règlements ». Le Prophète apparaissait simplement comme un « *exemplum* », un paradigme, le paradigme même de l'incarnation de la foi, et ses multiples gestes comme un vivant